

Temploux, le 15 octobre 2012

Votre contact :

Xavier COCU (vicepresident@aptemploux.info)

Tel. 0473 970187

Dossier de candidature en vue de l'octroi d'une subvention communale pour la mise en œuvre d'un projet ou d'une action favorisant les déplacements à vélo.

Titre du projet :

Sensibilisation, éducation et accompagnement à l'usage durable du vélo pour les déplacements scolaires à l'école communale de Temploux



Dossier présenté par : l'Association des Parents des enfants de l'école communale de Temploux (nommée dans la suite APT) avec le soutien de la Direction et des enseignants de l'école.

Résumé du projet :

Par ce projet, l'APT souhaite compléter, par des actions de sensibilisation, éducation et accompagnement, les initiatives déjà entreprises sur une base régulière pour inscrire plus durablement l'usage du vélo dans le cadre des déplacements scolaires ; et ce à la faveur des investissements déjà consentis par la Ville.

Dans un souci de cohérence et d'engagement, un plan en 3 axes - Sensibilisation et Information / Formation et Accompagnement / Equipement - et plusieurs actions complémentaires échelonnées sur les années civiles 2012 et 2013 est présenté.

L'octroi d'une subvention communale est sollicité pour certaines des actions réalisées ou encore prévues en 2012. Les actions envisagées pour 2013 seront précisées ultérieurement en concertation avec la Direction et les enseignants de l'école et consultation de prestataires potentiels reconnus.

I. Description du projet :

a. Contexte et actions antérieures

Depuis plusieurs années, l'Association des Parents des enfants de l'école communale de Temploux (APT) se montre très attentive et concernée par la sécurité et la mobilité aux abords de l'école. Cette attention s'est notamment témoignée par la mise sur pied en 2009 d'un groupe de travail « Sécurité aux abords de l'école ». Après avoir relevé les problèmes, défini les enjeux et analysé la situation, ce groupe a présenté différentes pistes d'action aux autorités communales qui après analyse ont pris différentes mesures visant notamment à améliorer la sécurité des usagers faibles aux abords de l'école.

Fort de cette première expérience, et souhaitant pouvoir poser un diagnostic plus précis sur les habitudes de mobilité et les conditions d'accessibilité de, vers et autour de l'école, l'APT a réalisé une enquête sur la mobilité aux abords de l'école (sur base d'un questionnaire-type élaboré par le SPW). Cette enquête a notamment mis en évidence que le vélo, comme moyen de déplacement pour se rendre à l'école, représentait seulement 2% des déplacements. Cela alors que 46% des déplacements étaient effectués sur des distances comprises entre 1 et 4 km (et 32% de moins de 1km). Les facteurs d'insécurité, de manque d'aménagement et de distance étant présentés comme raisons n'incitant pas à la pratique du vélo (annexe 4).

Simultanément, l'APT a débuté en 2009 l'organisation d'un ramassage scolaire à vélo lors de la semaine de la mobilité. Cette opération (annexe 5) remporte chaque année un bon succès (43 enfants et 21 accompagnants en 2011 ; 37 enfants et 20 accompagnants en 2012 sur une population scolaire variant entre 280 et 290 enfants (M+P) ces deux dernières années). L'opération a parfois été répétée au printemps, et certains accompagnants prolongent parfois d'une semaine.

L'école soutient cette action (quelques enseignants y contribuent) et prend également différentes initiatives en faveur de l'usage du vélo pour les déplacements scolaires ; citons notamment : l'accueil d'un cours de sécurité dispensé à quelques classes de primaire par la Police, la demande auprès des autorités communales pour la mise à disposition de range-vélos et plus récemment, l'acquisition de quelques premiers vélos sans pédale à destinations des maternelles pour l'apprentissage de l'équilibre à vélo. De son côté, la Ville a décidé l'installation prochaine d'un abri pour vélos.

En conclusion, plusieurs projets visant à promouvoir, par l'éducation et l'accompagnement, l'usage du vélo pour les déplacements scolaires sont en cours. L'occupation croissante des range-vélos tend à démontrer que ces actions ont déjà été favorables au développement de l'usage de ce mode de déplacement actif. Pour la rendre durable, cette tendance doit toutefois être entretenue tant par des actions vers les débutants que vers les cyclistes confirmés. L'enquête réalisée fin 2009 a en outre démontré un fort potentiel (vu les courtes distances parcourues) qui ne peut être approché que par un renforcement des actions de sensibilisation, d'éducation et d'accompagnement. Finalement, toute action complémentaire menée dans cette matière sera soutenue par les investissements consentis par ailleurs par la Ville en matière d'aménagement des voiries et d'installation d'un abri à vélo à l'école.

Ce contexte, ces actions et ces investissements justifient le dépôt du présent projet par l'Association des Parents et avec le soutien de la Direction et des enseignants de l'école de Temploux.

b. Objectif du projet et plan d'action proposé

▪ *Objectif*

Complémenter, par des actions de sensibilisation, éducation et accompagnement, les initiatives déjà entreprises sur une base régulière par l'APT et l'école pour inscrire plus durablement l'usage du vélo dans le cadre des déplacements scolaires ; et ce à la faveur des investissements (range-vélos et abri) consentis par la Ville.

▪ *Remarque préliminaire importante:*

Dans un souci de cohérence, le plan d'action présenté ci-après regroupe plusieurs actions complémentaires (mais néanmoins autonomes et ayant une portée individuelle importante) échelonnées sur les années civiles 2012 et 2013.

L'APT s'engage de la sorte à poursuivre son implication dans la promotion de l'usage du vélo pour les déplacements scolaire au-delà des actions réalisées en 2012 et pour lesquelles l'octroi d'une subvention communale est sollicité.

Les actions envisagées pour la prochaine année civile seront précisées (y compris analyse de leur faisabilité dans le contexte scolaire de Temploux) dès le début 2013 après concertation avec la Direction et les enseignants de l'école et consultation de prestataires potentiels reconnus (un premier contact a déjà été pris avec la Maison des Cyclistes de Namur). Elles ne font pas l'objet de la présente demande d'octroi d'une subvention en 2012.

▪ *Plan d'action proposé*

Le plan d'action proposé se décline en trois axes principaux et donne lieu à plusieurs actions complémentaires échelonnées sur les années civiles 2012 et 2013 (voir remarque préliminaire) :

Axe Sensibilisation et Information :

- **Action SI-1.** Sensibilisation et information des parents sur l'usage du vélo par les enfants via la diffusion d'une ou plusieurs brochures, et l'affichage de quelques affiches à l'école - Action 2012.

- Envoi aux parents de l'école de la brochure IBSR « Les enfants à vélo »

« De quelles manières les parents peuvent-ils transporter leurs enfants à vélo ? Vous voulez en savoir plus à propos d'un siège de vélo, du concept de triporteur ou de la remorque de vélo ? Comment apprendre à son enfant à rouler à vélo ? Et à partir de quand un enfant est-il prêt à se déplacer tout seul sur la voie publique ? »

- Utilisation d'affiches et brochures proposées par Provelo ou d'autres organismes spécialisés

Sensibilisation, éducation et accompagnement à l'usage durable du vélo pour les déplacements scolaires à l'école communale de Temploux – Dossier APT – 15/10/2012

Axe Formation et Accompagnement :

- **Action FA-1.** Poursuite de l'action de ramassage scolaire à vélo à l'occasion de la semaine et du printemps de la mobilité (réalisé depuis 4 ans et dernièrement du 17 au 21 septembre 2012 par l'APT) - Action 2012 et 2013.
- **Action FA-2.** Formation à destination des enfants débutants à vélo (Maternelles) organisée par un organisme reconnu (ex. formation « je démarre à vélo » par Provélo) – Action proposée et à étudier pour 2013.
- **Action FA-3.** Formation de type « atelier mécanique de base » à destination des enfants de Primaire – Action proposée et à étudier pour 2013.
- **Action FA-4.** Organisation d'une activité "balade à vélo" pour les enfants (Primaires) durant le temps de la garderie ; encadrement par un accompagnant reconnu – Action proposée et à étudier pour 2013.

Axe Equipement :

- **Action E-1.** Achat et mise à disposition à l'école de 8 vélos sans pédales (draisine) pour l'apprentissage de l'équilibre à vélo + casques ; à destination des classes de maternelle - Action 2012.
- **Action E-2.** Achat et mise à disposition à l'école de kits de « réparation/réglage » vélo (ex. pompes, clés, ...) – Action proposée et à étudier pour 2013.

II. Timing et plan financier

Le tableau suivant présente l'année de réalisation prévue et le coût (lorsque déjà connu) des actions proposées sur les années civiles 2012 et 2013.

	Année de réalisation prévue	Coût estimé / Prise en charge	Remarque
Action SI-1.	2012	91,70 EUR (300 exemplaires de la brochure IBSR) Dépense à couvrir par l'octroi d'une subvention.	Autres supports (affiches, brochures complémentaires) gratuits ou coût pris en charge par l'APT.
Action FA-1.	2012 et 2013	Coût pris en charge par l'APT.	Réalisé en septembre 2012 ; prévu pour mai et septembre 2013.
Action FA-2.	2013	Dépenses à couvrir par l'octroi d'une subvention.	Faisabilité à étudier en 2013 en concertation avec l'école et identification de prestataires.
Action FA-3.			
Action FA-4.			

Action E-1.	2012	400 EUR (8 vélos sans pédales + 8 casques) Dépense à couvrir par l'octroi d'une subvention.	Montant estimé. Action réalisée en complément de l'achat par l'école de quelques vélos sans pédales.
Action E-2.	2013	Dépense à couvrir par l'octroi d'une subvention.	Faisabilité à étudier en 2013.

La demande d'octroi d'une subvention pour l'année 2012 s'élève donc à un montant total (estimé) de 491,70 EUR.

III. Documents administratifs présentés (en annexe)

1. Copie des statuts de l'APT
2. Compte des recettes et des dépenses de l'année scolaire 2011-2012
3. Dernier extrait de compte de l'année 2011

IV. Autres annexes

4. Résultats de l'enquête de mobilité réalisée en 2009 (résumé)
5. Information à propos du ramassage scolaire à vélo
6. Lettre de soutien de la Direction de l'école

Pour l'Association des Parents des enfants de l'école de Temploux, les membres du Bureau

Bénédicte LIERNEUX (president@aptemploux.info)

Xavier COCU (vicepresident@aptemploux.info)

Alexandra DASSONVILLE (tresorier@aptemploux.info)

Johan YANS (secretaire@aptemploux.info)